Nom :

Adresse :

Immeuble :
21/29 et 31 rue de L'EVESCOT, 1/1BIS et 5 rue SAINT DOMINIQUE - 17000 LA ROCHELLE

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande concernant votre projet de réhabilitation d'un ou plusieurs lots de copropriété que vous envisagez d'acquérir dans l'ensemble immobilier du site référencé.

A ce titre, nous vous confirmons que notre société est spécialisée dans la réhabilitation complète d'immeubles anciens situés dans les ZPPAUP, SECTEUR SAUVEGARDE, MONUMENTS HISTORIQUES ou assimilés pour le compte d'investisseurs privés ou institutionnels, qui se regroupent en Association Foncière Urbaine Libre (par abréviation « AFUL » - association à but non lucratif).

Dans le cadre de cette activité, nous assistons le *Maître d'ouvrage* (AFUL) à gérer les aspects juridiques, administratifs et techniques rattachés à l'opération sur l'ensemble des ouvrages à réhabiliter, aussi sur les parties communes que privatives de l'immeuble lié à l'opération, à savoir :

- Montage juridique et administratif : démarches pour constituer l'AFUL (élaboration des statuts, Assemblées Générales), suivi des dossiers des membres, montage et suivi des dossiers de subventions éventuelles (ANAH, DRAC Régional, Ville etc..) et toute démarche auprès des Architectes des Bâtiments de France ou Architectes en Chef des Monuments Historiques.
- Montage technique : recherche des entreprises pour la réalisation des travaux, élaboration des dossiers de consultation d'entreprises, lancement des appels d'offres, suivi des travaux et réceptions des ouvrages de l'opération de conservation/restauration et la mise en valeur d'un immeuble possédé en copropriété par ses membres.

Les travaux envisagés dans le programme sus énoncé sont réalisés en vue d'une restauration complète de l'immeuble bâti, et seront soumis aux dispositions des articles L.313.1 à L.313.15 et R.313.1 à R.313.38 du Code de l'Urbanisme.

Le montant et le délai seront définis après une étude complète par notre société en collaboration avec les architectes, économistes et entreprises, une fois l'AFUL sera constituée.

En ce qui concerne votre investissement, sur l'appartement n°……. de type…….. et d'une surface totale de…… m², le budget de réhabilitation peut être évalué à un coût prévisionnel Travaux + Honoraires (maîtrise d'œuvre, maître d'ouvrage délégué, conducteur travaux, coordinateur SPS, économiste) + Assurances (Dommage Ouvrage, CNR TRC) + Divers (frais juridiques, bureau de contrôle, branchements des concessionnaires Eau – EDF, etc…) à plus ou moins 5% de la valeur estimative du budget ci-après, énoncé.

Montant travaux en € ……..

Montant pack + en € ……

Montant total en € ……

TTC (TVA 5,5% taux en vigueur à ce jour.) En cas de variation du taux de TVA, les prix seront revus à la hausse ou à la baisse.

Restant à votre disposition, pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Dominique MAURET

POUR APPROBATION :

SIGNATURE (Mention Manuscrite) Bon pour acceptation de la somme de (en lettre et en chiffres)